

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : 33

Présents : 23

Représentés : 7

Qui ont pris part à la délibération : 30

Date de la convocation : 12/09/2023

Date d'affichage : 20/09/2023

de la commune de COGOLIN

Séance du mardi 26 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le **vingt-six septembre à 18h30**, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la **BASTIDE PISAN**, sous la présidence de Monsieur Marc Etienne LANSADE maire,

PRESENTS :

Christiane LARDAT – Gilbert UVERNET – Audrey TROIN – Geoffrey PECAUD – Sonia BRASSEUR – Francis LAPRADE – Liliane LOURADOUR – Erwan DE KERSAINTGILLY – Jacki KLINGER – Danielle CERTIER – Elisabeth CAILLAT – Jean-Paul MOREL – Franck THIRIEZ – Patricia PENCHENAT – Jean-Pascal GARNIER – Isabelle BRUSSAT – Olivier COURCHET – Mireille ESCARRAT – Patrick HERMIER – Isabelle FARNET-RISSO – Bernadette BOUCQUEY – Julie LEPLAIDEUR –

POUVOIRS :

Patrick GARNIER	à	Jacki KLINGER
René LE VIAVANT	à	Audrey TROIN
Michaël RIGAUD	à	Geoffrey PECAUD
Christelle TAXI	à	Sonia BRASSEUR
Kathia PIETTE	à	Mireille ESCARRAT
Philippe CHILARD	à	Patrick HERMIER
Jean-François BERNIGUET	à	Marc Etienne LANSADE

EXCUSES :

Corinne VERNEUIL
Florian VYERS

ABSENTE :

Audrey MICHEL

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Geoffrey PECAUD

Par délibération n° 2023/07/04-12 du 4 juillet 2023, le conseil municipal avait acté l'annulation de la vente du véhicule Renault Talisman du fait d'un désordre signalé par l'acquéreur affectant la boîte de vitesses et nécessitant, selon le devis établi par le garage Renault de Manosque, le remplacement de cet organe.

N° 2023/09/26-18

CESSION DU VEHICULE RENAULT TALISMAN DANS LE CADRE D'UNE REPRISE

La commune avait déposé un recours par le biais de l'assurance « protection juridique » afin qu'une expertise amiable et contradictoire soit réalisée.

Après expertise approfondie du véhicule organisée le 26 juin 2023, la commune a réceptionné le rapport en date du 25 août dernier.

Celui-ci précise que « l'expertise n'a pas permis de révéler de désordre au niveau de la boîte de vitesses ».

Le véhicule a donc été récupéré et utilisé par la commune.

A ce jour, la ville entend se doter d'un nouveau véhicule d'occasion pour les besoins des services techniques et prévoit dans cette transaction, la reprise du véhicule Renault Talisman immatriculé DZ-627-BH.

Le concessionnaire Peugeot GEMY propose un prix de vente du véhicule Peugeot 308 d'occasion, frais annexes compris (carte grise + forfait livraison) à 17 574,76 euros TTC et un prix de reprise du véhicule Renault Talisman fixé à 13 000 euros TTC.

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser la reprise du véhicule au prix fixé ci-dessus.

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le conseil municipal, décide :

D'AUTORISER la reprise du véhicule Renault Talisman immatriculé DZ-627-BH par le concessionnaire Peugeot GEMY sis ZAC de la Crestade – rue Saint-Joseph – 83400 Hyères pour un prix de cession de 13 000 euros TTC.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A LA MAJORITE 23 POUR - 7 CONTRE** (Olivier COURCHET – Mireille ESCARRAT – Patrick HERMIER - Isabelle FARNET-RISSO – Kathia PIETTE – Philippe CHILARD – Bernadette BOUCQUEY).

Le maire,

Le secrétaire,



Marc Etienne LANSADE

Geoffrey PECAUD